



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 octobre 2018 à 10 h 30 et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Daniel Champagne, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Louise Boudrias, Isabelle N. Miron, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Pierre Lanthier, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absent, monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, Luc Bard, directeur général adjoint et M^e Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Catherine Bellemare, Jean-Charles Beaudry, Jean Boileau, Julie Cardinal, Isabelle Cloutier, André Côté, Chantal Côté, Suzanne Dagenais, Yess Gacem, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marc Phaneuf, Patrick Robert-Meunier et Mario St-Pierre.

CP20181030-P1 DÉPÔT DE L'ÉDITION 2018 DU SONDAGE INDICATEUR MUNICIPAL

10 h 30 – Madame Suzanne Dagenais, accompagnée de madame Caroline Roy de la firme Léger et de monsieur Luc Bard, directeur général adjoint, présente le sondage 2018 de la firme Léger, Indicateur municipal.

Madame Caroline Roy présente plus particulièrement la méthodologie et les résultats du sondage effectué auprès des citoyens de Gatineau du 17 au 27 mai 2018.

Il s'agit de la cinquième édition de l'Indicateur municipal. Ce sondage a été fait au cours des années 2010, 2011, 2012 et 2015.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier prend son siège.

Monsieur le conseiller Mike Duggan prend son siège.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Le comité plénier public est suspendu à 11 h 45.

Reprise du comité plénier public à 13 h.

CP20181030-P2 RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE APPROFONDIE DU BUDGET

13 h – Mot d'introduction de monsieur le conseiller Gilles Carpentier, président du Comité d'analyse approfondie du budget.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, accompagné de messieurs Mario St-Pierre et Pierre Prévost, consultant, présente le rapport du Comité d'analyse approfondie du budget.

Monsieur le conseiller Marc Carrière prend son siège.

Le conseil a mandaté, par sa résolution numéro CM-2017-1010 du 18 décembre 2017, le comité exécutif, appuyé par la Commission de révision des dépenses et des services, à procéder à une révision budgétaire (revenus et dépenses) en profondeur, incluant le plan de main-d'œuvre afin de présenter au conseil

municipal d'ici le 31 août 2018, les orientations budgétaires des dernières années du présent mandat.

La date du 31 août 2018 a été repoussée au 31 octobre 2018, avec l'accord du conseil municipal.

Monsieur Mario St-Pierre aborde le modèle du déficit structurel de l'année 2018 après quoi monsieur le conseiller Gilles Carpentier présente les faits saillants du plan préliminaire des effectifs.

Madame la conseillère Audrey Bureau prend son siège.

Le Comité d'analyse approfondie du budget dépose 12 recommandations.

Les recommandations sur le fonctionnement organisationnel et administratif :

RECOMMANDATIONS :

1. Suite à l'analyse des dépenses des différents services et l'identification de pistes d'analyse nécessitant un approfondissement :

Le Comité considère utile, après les avoir identifiés dans le cadre de ses travaux, de suggérer de confier le suivi de ces différentes pistes d'analyse aux instances composées d'élus que sont le conseil municipal, le comité exécutif ou la Commission de révision des dépenses et des services, pour que d'éventuelles décisions soient prises par le conseil au cours du présent mandat.

2. Sur le défi de bien appuyer les élus en reflétant la nouvelle gouvernance :

Le Comité recommande d'évaluer les impacts de la gouvernance municipale sur la charge de travail des cadres supérieurs et de préciser les ajustements organisationnels requis.

3. Sur le modèle actuel de prestation territoriale des services :

Le Comité recommande de confier à l'administration le soin de compléter un dossier d'opportunité expliquant les enjeux et avantages attendus d'une refonte du modèle de prestation des services supportés par les centres de services et de l'inviter à le soumettre en comité plénier dans la période couverte par le présent mandat.

4. Sur l'opportunité d'intégrer aux opérations de la Ville de Gatineau les services offerts par la Société de transport de l'Outaouais pour réaliser une synergie :

Le Comité recommande, sous la gouvernance de la Direction générale de la Ville de Gatineau, et en étroite collaboration avec la Direction générale de la Société de transport de l'Outaouais, qu'une étude approfondie portant sur l'intégration des services de la Société de transport de l'Outaouais au sein de la Ville de Gatineau soit menée dans les meilleurs délais, pour en évaluer la pertinence et en mesurer les bénéfices potentiels, tant pour la population de Gatineau que pour les usagers du transport collectif.

5. Sur la responsabilisation des gestionnaires et l'agilité organisationnelle :

Le Comité recommande que l'administration aille de l'avant avec une transformation des services ayant des mandats « transversaux », pour qu'ils contribuent mieux à l'avenir à la responsabilisation des gestionnaires de la Ville de Gatineau, le tout afin d'accroître l'agilité organisationnelle, la reddition de comptes et l'imputabilité des gestionnaires.

6. Sur la pérennité et la sécurité des différents services livrés aux citoyens :

Le Comité recommande que l'administration intègre dans ses prévisions budgétaires des trois prochaines années, les ressources humaines requises pour corriger les vulnérabilités les plus critiques s'étant manifestées dans l'organisation au cours des récentes années, et prévoit les mesures pour corriger les difficultés de recrutement.

7. Sur la modernisation de l'organisation soutenue par de meilleures capacités en technologies de l'information :

Le Comité recommande de mandater la Direction générale afin que la prochaine génération du Plan directeur informatique (PDI) reflète les meilleurs choix technologiques destinés à soutenir des services à distance plus évolués, et vienne renforcer l'infrastructure et les ressources technologiques qui soutiendront la transformation organisationnelle de la Ville de Gatineau sur un horizon de cinq à sept ans. Ce nouveau PDI devra ensuite être soumis pour considération par le conseil municipal.

Les recommandations formant le scénario fiscal :

RECOMMANDATIONS :**8. Sur le maintien des capacités opérationnelles de l'administration de la Ville de Gatineau :**

Le Comité recommande d'ajuster la taxe générale à un niveau de 1,6 % en 2019, 2020 et 2021 pour pourvoir à la hausse des dépenses d'opérations de la Ville de Gatineau, et de revenir à l'orientation prévue dans le plan financier à long terme (PFLT), soit une hausse de 1,9 % dès 2022, et ce, jusqu'à ce que le prochain conseil ait révisé le PFLT.

Cet ajustement à la baisse est rendu possible grâce au résultat des exercices précédents d'optimisation, à l'implantation d'une culture d'optimisation dans l'organisation et à l'introduction des nouveaux revenus liés tant à la révision des pouvoirs fiscaux existants qu'à la diversification des sources de revenus.

9. Sur la révision et la diversification des revenus de la Ville :

Le Comité recommande une révision des pouvoirs fiscaux existants et une diversification graduelle des revenus municipaux auprès de certaines catégories de contribuables lors de chaque exercice budgétaire, pour au moins les trois prochaines années, selon le scénario proposé :

- 2019 : mise à niveau de la taxe sur les terrains vagues desservis (TVD);
- 2020 : introduction d'un droit municipal d'immatriculation de 20 \$;
- 2021 : introduction d'une taxe sur les stationnements – Secteur centre-ville.

Sur la taxe dédiée aux infrastructures et le niveau d'investissements du PTI :

- 10.** Le Comité recommande le maintien par la Ville de Gatineau du principe de la taxe dédiée à chaque exercice budgétaire pour les trois prochaines années (2019, 2020 et 2021), en ajustant la hausse à 0,5 % par année;
- 11.** Le Comité recommande de ramener la hausse de la taxe dédiée à 1 % dès 2022, et de la maintenir à ce niveau jusqu'à ce que le prochain conseil ait révisé le Plan financier à long terme;
- 12.** Le Comité recommande le maintien par la Ville de Gatineau du niveau de son programme global d'investissements de 2019 à 2021, en comblant le manque à gagner dû à la hausse moins importante de la taxe dédiée par un recours accru à l'endettement.

Le comité plénier public est suspendu à 14 h 25.

Reprise du comité plénier public à 14 h 45.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne a quitté son siège.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, vice-président du conseil municipal, préside la rencontre.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Le dépôt du rapport du Comité d'analyse approfondie du budget sera déposé lors du conseil municipal du 20 novembre 2018.

Les recommandations du comité seront débattues dans le cadre de l'examen budgétaire 2019.

Demande est faite pour obtenir la liste des adresses civiques, accompagnée d'une cartographie, pour les terrains vagues desservis, et ce, par district.

Demande est également faite pour qu'un bilan du Plan directeur informatique 2015-2019 soit présenté.

Une mise à jour du plan financier à long terme sera effectuée en 2021-2022.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20181030-PD1** Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire de la MRC d'Argenteuil tenue le 8 août 2018 – Ralliement contre la pollution radioactive : opposition de la MRC d'Argenteuil au projet de dépôt nucléaire, à Chalk River, en Ontario
- CP20181030-PD2** Extrait du procès-verbal de la MRC du Granit tenue le 12 septembre 2018 – Appui – Devancer l'octroi de l'aide financière du Programme Rénorégion
- CP20181030-PD3** Procès-verbaux de l'assemblée du conseil d'administration de l'office d'habitation de Gatineau tenues les 13 décembre 2017, 7 février, 18 avril et 13 juin 2018 ainsi que des procès-verbaux du comité exécutif du 18 décembre 2017, 16 mai, 28 mai et 13 juin 2018
- CP20181030-PD4** Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 13 juin 2018
- CP20181030-PD5** Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 27 août 2018
- CP20181030-PD6** Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 24 septembre 2018
- CP20181030-PD7** Procès-verbaux des réunions de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement tenues les 24 mai et 21 juin 2018
- CP20181030-PD8** Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif agricole tenue le 4 juin 2018
- CP20181030-PD9** Procès-verbaux des réunions du Comité consultatif d'urbanisme tenues les 27 août et 14 septembre 2018
- CP20181030-PD10** Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 2 octobre 2018
- CP20181030-PD11** Procès-verbal de la réunion de la Commission sur le développement économique tenue le 14 juin 2018

DÉPÔT DE DOCUMENTS (SUITE)

CP20181030-PD12 Procès-verbaux des assemblées ordinaires de la Société de transport de l'Outaouais tenues les 28 juin et 30 août 2018 ainsi que de l'assemblée extraordinaire tenue le 24 août 2018

CP20181030-PD13 Pétition déposée lors de la séance du conseil municipal du 16 octobre 2018 de monsieur Alain Desroches – Pavage de la passerelle Paul-Verlaine – Chemin d'Aylmer

Fin du comité plénier public à 15 h 40.